

HYGIENE ET CHOLERA

Le bureau d'hygiène de la province de Québec vient de publier une petite brochure remplie de bons conseils pour empêcher le choléra de nous envahir. Nous puisons quelques extraits :

La propreté sous toutes les formes, est la sauvegarde par excellence contre le choléra ; c'est elle qui peut, surtout, l'empêcher d'arriver jusqu'à nous ? et, dans le cas où cette terrible maladie pénétrerait dans le pays, c'est encore la propreté qui peut nous protéger contre son atteinte. Quiconque tient maison peut donc ainsi aider efficacement à prévenir le développement du choléra, comme il est également en son pouvoir, par sa négligence coupable, d'exposer non seulement sa santé et sa vie, mais encore la santé et la vie de ses voisins. A chacun alors de se mettre immédiatement à l'œuvre et de prendre toutes les mesures de précaution qui sont suggérées dans cette circulaire.

On ne devra jamais tolérer, dans la cour ou ailleurs, les matières de rebut ; ces matières devront être recueillies dans une boîte couverte, pour les préserver de l'humidité, et cette boîte devra être vidée régulièrement tous les deux ou trois jours. Lorsque la chose sera possible on devra faire brûler dans le poêle de la cuisine tous les débris de matière animale ou végétale. A la campagne, les amas de fumier devront être placés à la plus grande distance possible de l'habitation. Les caves devront être tenues toujours sèches, dans la plus grande propreté, et souvent blanchies à la chaux.

Le tuyau de renvoi devra avoir une valve de sûreté [siphon] tout près de l'évier. Cet évier, ainsi que tous les canaux, dalots, drains, devront être tenus dans une grande propreté, et lavé à grande eau [en laissant couler l'eau] tous les jours.

Les *water-closets* devront être abondamment pourvus d'eau et tenus, eux aussi, dans une grande propreté. On devra y faire couler l'eau après chaque fois qu'on en aura fait usage.

Les fosses d'aisances fixes (trous dans la terre) ne devraient jamais être en usage ; car ces fosses souillent le sol. Il est plus salubre, lorsqu'on ne peut pas avoir de *water-closets*, de se servir de la latrine à terre sèche avec tiroir.

Dans les maisons où l'on emploie la latrine à terre sèche, le tiroir devra être vidé, aussi souvent que possible, et lavé avec l'un des désinfectants indiqués.

Les fosses-d'aisances fixes (latrines des campagnes) devront être vidées deux fois par année : au printemps et à l'automne, et dans l'intervalle, elles devront être désinfectées, une fois par semaine, en y jetant du chlorure de chaux de la meilleure qualité.

En autant que la saison le permettra, on devra ouvrir les portes et les châssis pendant plusieurs heures chaque jour. On devra toujours éviter de tenir les maisons trop longtemps renfermées. Rappelez-vous que la ventilation, le grand air et le soleil sont le meilleur moyen d'assainir le logis.

Être modéré dans le boire et le manger, et savoir choisir ses aliments, sont des règles hygiéniques des plus importantes à suivre surtout quand il s'agit de choléra. Il n'est rien qui puisse justifier l'usage de fruits verts ou trop vieux et gâtés.

Sont dangereux aussi, le poisson, la viande et les saucissons qui ne sont pas complètement frais. On évitera de boire du lait sûr ou gâté ; pour le lait, une excellente précaution à prendre, c'est de toujours le faire bouillir avant de s'en servir.

On devra donner la plus grande attention à la propreté du corps et des vêtements. Se laver tous les jours de la tête aux pieds avec de l'eau tiède et du savon, en se servant d'une éponge, sera la meilleure pratique à suivre comme protection. On aura soin de porter de la flanelle sur la peau afin d'observer aux mauvais effets de la fraîcheur ou un frisson.

On évitera aussi les causes d'épuisement, ainsi que les refroidissements trop brusques après avoir transpiré.

Le premier symptôme du choléra est le relâchement des intestins ; aussi lorsque le choléra est dans le voisinage, doit-on traiter, dès son début, la plus légère attaque de diarrhée.



L'âge des souverains d'Europe.—Le Pape a quatre-vingt-et-un ans ; le roi de Hollande, soixante-treize ans ; La reine d'Angleterre, soixante-et-onze ans ; le roi de Wurtemberg, soixante-sept ans ; le roi de Suède et de Norvège, soixante-et-un ans ; le sultan, quarante-sept ans ; le roi d'Italie, quarante-six ans ; l'empereur de Russie, quarante-cinq ans ; le roi de Grèce, quarante-quatre ans ; le prince régent de Bavière, quarante-deux ans ; l'empereur d'Allemagne, trente et un ans ; le roi du Portugal, vingt-six ans ; le roi de Serbie, treize ans, et le roi d'Espagne, quatre ans ; la reine de Danemark est la seule souveraine plus âgée que la reine d'Angleterre, elle a soixante-et-douze ans.

Les merveilles de l'Amérique.—1o. La Vallée Yosemite, Californie ; 57 milles de Coulterville. Cette vallée a entre 8 à 10 milles de largeur, elle a un précipice perpendiculaire de 3,089 pieds de hauteur ; un roc presque perpendiculaire de 3,270 pieds de hauteur et des chutes de 700 à 1,000 pieds de hauteur. 2o. Le Lac Supérieur, le plus grand du monde. 3o. L'aqueduc Croton, à New-York. 4o. Le City Park à Philadelphie, Pennsylvanie, le plus grand parc du monde. 5o. Les chutes Niagara, 164 pieds de hauteurs. 6o. Le monument de Washington, à Washington, 555 pieds de hauteur. 7o. Le pont suspendu qui relie New-York à Brooklyn. 8o. Le Central Park à New-York.

Modes d'exécution.—Voici d'après la revue *American Notes and Queries*, comment les criminels sont exécutés dans différents pays, et où ces exécutions sont privées ou publiques : Autriche, potence, publique ; Bavière, guillotine, privée ; Belgique, guillotine, publique ; Brunswick, hache, privée ; Chine, sabre ou corde, publique ; France, guillotine, publique ; Danemark, guillotine, publique ; Equateur, fusil, publique ; Grande-Bretagne (Canada compris), potence, privée ; Italie, punition capitale abolie ; Portugal, potence, publique ; Prusse, sabre, privée ; Russie, fusil, potence ou sabre, publique ; Suisse—quinze cantons—sabre, publique, deux cantons, guillotine, publique, deux cantons, guillotine, privée ; Etats-Unis (excepté l'Etat de New-York), potence, presque toujours privée ; Etat de New-York, E.-U., électricité, privée.

Grands hommes.—Fléchier, né en 1632, à Pernes, dans le comtat Venaissin, entra fort jeune dans la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, et professa à Narbonne. Appelé ensuite à Paris ; il fut quelque temps précepteur des enfants du président de Novion ; et ce magistrat, en 1665, ayant été envoyé à Clermont, en Auvergne, pour présider des assises solennelles, connues sous le nom de *Grands-jours*, Fléchier fut du voyage, et écrivit jour par jour des mémoires forts curieux, dont le manuscrit n'a été découvert et publié qu'en 1844. Nous avons aussi de Fléchier quelques histoires, notamment celle de Théodose et celle du cardinal Ximènes, et un assez grand nombre de lettres. Mais il se fit surtout un nom comme orateur, et fut admiré principalement pour ses *Oraisons funèbres*. Fléchier entra à l'Académie française en 1673, et fut nommé, en 1685, à l'évêché de Lavaur et, en 1687, à celui de Nîmes. La révocation de l'édit de Nantes avait eu lieu depuis deux ans à peine, et on conçoit combien la position d'un évêque devait être difficile dans une ville où les protestants étaient nombreux, et les passions religieuses extrêmement exaltées. Fléchier gagna tous les cœurs par sa prudence et sa charité, et sa mort survenue en 1710, laissa d'universels regrets.

J.-ALCIDE CHAUSSÉ.

PROPOS DU DOCTEUR

LE CAFÉ ANTISEPTIQUE.—Le café est un excellent antiseptique il tue les bacilles de la fièvre typhoïde, de l'érysipèle, du choléra, du charbon, etc.

Cette action énergique du café est très remarquable, et rappelle un mode de traitement usité en Perse : on fait boire au malade du café noir très fort, en le forçant à prendre l'exercice.

Il paraît que la substance active du café contre les microbes, réside surtout dans certains produits empyreumatiques, compris sous le nom de *caféone*, et qu'on peut isoler par distillation.

EVANOUISSEMENTS.—Il faut étendre le malade horizontalement sur le sol et tout desserrer, surtout près du cou et de la poitrine : si c'est une femme, coupez le lacet du corset ; arrosez d'eau fraîche le visage et appliquez des stimulants volatils aux narines ; frottez les tempes avec de l'eau de Cologne, de l'éther ou n'importe quel spiritueux ; aussitôt que le malade peut avaler quelque chose, donnez lui 30 gouttes d'éther avec de l'eau, ou si vous n'en avez pas à la portée de la main, un peu de cognac avec de l'eau.

Lorsque l'évanouissement est passé, faites prendre un apéritif, suivi d'un bain froid, d'exercice et de changement d'air.

LE MAL DE TÊTE.—“ J'ai mal à la tête ! ” Que de fois entend-on prononcer cette phrase mélancolique, que de fois la prononce-t-on soi-même ! C'est, en effet, un symptôme auquel peu de personnes échappent ; mais, tandis que, chez les privilégiés, ce phénomène n'a lieu qu'incidemment, une fois par hasard, chez d'autres il est habituel, fréquent. A ceux-là j'adresse toutes mes plus sympathiques condoléances, car rien ne rend malheureux comme le mal de tête.

Les migraineux tiennent le premier rang parmi ceux qui souffrent de la tête ; la migraine diffère en effet du mal de tête ordinaire.

La migraine se reproduit, en général, régulièrement deux ou trois fois par mois au maximum ou une fois toutes les trois semaines au minimum ; la crise ne dure pas plus de 36 heures ni moins de 4 ou 5 heures. Le mal de tête se déclare au pourtour des yeux et s'étend jusqu'aux tempes ; il occupe le plus souvent toute une moitié du crâne et la moitié supérieure de la face. La douleur siège toujours d'un seul côté ; la chaleur au fond de l'œil est particulièrement pénible. Elle peut changer de côté pendant la durée de l'accès, mais elle n'occupe jamais les deux côtés à la fois.

Une fois la migraine installée, la douleur s'étend, s'étale, devient d'une intensité intolérable ; elle s'augmente par les mouvements ; le bruit, les odeurs, la lumière, ne peuvent plus être perçus : le malade se couche, fait le silence et l'obscurité autour de lui.

Voilà le portrait du migraineux ; ajoutez à ce tableau les vomissements, qui sont fréquents, et vous reconnaîtrez avec moi que le mal de tête ordinaire ne ressemble pas à la migraine : ces deux expressions ne sont pas synonymes. Le mal de tête ordinaire peut être rare ou fréquent ; il accompagne souvent certaines maladies, la chlorose, l'anémie, les troubles digestifs, les maladies des méninges et principalement les méningites. Sauf dans ce dernier ordre de maladie, il n'a pas de mauvaise signification.

Contre la migraine, il n'y a pas de traitement efficace ; le migraineux est condamné à avoir ses accès régulièrement ; l'antipyrine, le café noir, en soulagent quelques uns. Le mal de tête ordinaire ne réclame aucun traitement. Je parlerai sous peu des douleurs névralgiques de la face et du front.

ATTENTION

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de la Louisiane, qui d'après la décision de la Cour Supérieure des Etats-Unis, est un contrat que l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet état, n'expire que le premier janvier 1895. La législature de la Louisiane qui a été prorogée le 10 juillet cette année, a ordonné qu'en 1892 on soumettra au vote populaire un amendement à la constitution destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.